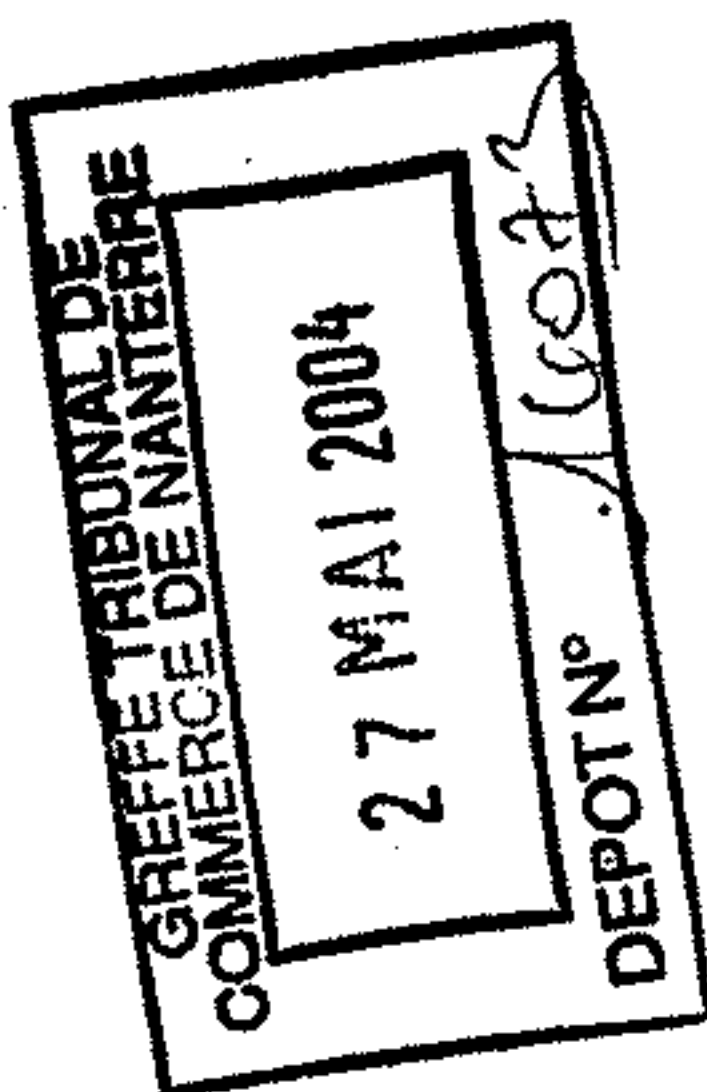




Dénomination sociale : S.A.R.L. **4 V SERVICES**

Capital social : **19 700 €**

Siège social (adresse complète) : **44 avenue Louis Roche
92230 GENNEVILLIERS**

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de : **Nanterre**

sous le numéro **441 090 172**

CESSION de PARTS SOCIALES de S.A.R.L.

ENTRE les SOUSSIGNÉS :

(nom, prénom, domicile, nationalité, date et lieu de naissance, régime matrimonial)

Madame **GALTARD Muriel**
6 Bis rue de la boux boule
41360 LUNAY
née le **22 décembre 1965** à **Paris 14^e**
Française, mariée

ci-après dénommé(e) le "CÉDANT", d'une part ;

et

(nom, prénom, domicile, nationalité, date et lieu de naissance, régime matrimonial)

M^R **Hervé LA FUGÈ**
11 rue de Beaurais 60300 Senlis - Français
né le **07-06-1932** à **Epernay (Marne)** - marié
sous le régime de la séparation de biens à **Brigitte**
ROSSAC

ci-après dénommé(e) le "CESSIONNAIRE", d'autre part.

IL A ÉTÉ EXPOSÉ et CONVENU ce qui SUIV

La société à responsabilité limitée dénommée en tête des présentes, ayant pour objet :

*la commercialisation la cession la distribution la représentation
le stockage la diffusion l'importation ou l'exportation de tout
service ou marchandises non réglementés toute activité commerciale
conforme à la réglementation*

a été constituée par acte

☒ sous seing privé
☐ devant notaire, Me

en date du **20 02 2003** 05/03/02 signé à **Gennevilliers**,

et enregistré (lieu, date, folio, et case de l'enregistrement)

Son capital social de **19700** est divisé en **19700** parts
numérotées de **1** à **19700** (dix Neuf et d'une valeur de : **1 €** chacune,
plus sept cents)

ORIGINE de PROPRIÉTÉ

Le cédant possède dans cette société **2618** parts
numérotées de **1** à **2618** et d'une valeur de : **1 €** chacune,

☐ qu'il a acquises de M
☐ par acte sous seing privé, le
enregistré le , à

☒ qui lui ont été attribuées en représentation de son apport

Au cas où les parts sociales cédées dépendent de la communauté des époux, le conjoint du cédant M **GALTARD**

Pascal
donne son consentement à la présente cession au profit du cessionnaire en signant les présentes.

CESSION

Par les présentes, le **cédant** cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, au **cessionnaire** qui accepte 2618 parts sociales numérotées de 1 à 2618 de ladite société, avec tous les droits et obligations qui y sont attachés.

Le **cessionnaire** reconnaît avoir pris connaissance des statuts sociaux, de toutes résolutions prises et de tous procès-verbaux dressés à ce jour par les assemblées des associés et les accepte.

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 1^{er} Aquaboline par part cédée,

soit un prix total de

que le **cédant** reconnaît avoir reçu ce jour du **cessionnaire**, et dont il lui donne ici quittance.

SIGNIFICATION

La présente cession sera signifiée à la société conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil. Toutefois, cette signification pourra être remplacée par le dépôt d'un original du présent acte au siège social et remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

PROPRIÉTÉ - JOUISSANCE

La cession prendra effet à compter du
À compter de cette date, le **cessionnaire** sera propriétaire desdites parts, en touchera les revenus et sera subrogé à tous les droits et obligations qui y sont attachés.

La cession n'entraîne pas la dissolution de la société.

Le présent titre ne représente les parts cédées, dont la propriété résulte des statuts et des actes qui les ont modifiés.

AVIS ÉCHÉANT, AGRÉMENT DONNÉ à la CESSION

Les associés ont, par délibération de leur assemblée générale réunie le, approuvé la présente cession, et agréé le **cessionnaire** en qualité de nouvel associé. Une copie certifiée conforme par la gérance, du procès-verbal de la délibération, est annexée aux présentes.

INTERVENTION du CONJOINT COMMUN en BIENS du CESSIONNAIRE

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 1832.2 du code civil, il est rappelé que :

..... conjoint commun en
Le **cessionnaire**, préalablement averti(e) de la cession par lettre recommandée A.R. annexée aux présentes, a déclaré son intention :

- ☐ d'être associé pour la moitié des parts acquises par son conjoint.
☐ de ne pas être associé, tout en consentant expressément à la présente cession.

FORMALITÉS de la CESSION

Tous les frais, droits et honoraires et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par le **cessionnaire** qui s'y oblige, à l'exception de ceux consécutifs à la modification des statuts qui seront à la charge de la société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur des originaux des présentes pour l'accomplissement de toutes les formalités légales.

Pour l'enregistrement, il est précisé que les parts cédées ne confèrent pas la jouissance de droits immobiliers.

Enregistré à : RECETTE BLARGIE DE SENLIS

Le 18/05/2004 Bordereau n°2004/311 Case n°4

Enregistrement : 15 €

Timbre : 30 €

Total liquidé : quarante-cinq euros

Montant reçu : quarante-cinq euros

L'Agent

Marie-Madeleine DUBOIS

Receveur Principal des Impôts

RAYÉS NULS

8 mots
..... lignes

Fait en Ciney 5 originaux dont obligatoirement un pour l'enregistrement, deux pour être déposés en annexe au Registre du Commerce et un pour chaque contractant.

à Benito Jannenille le 20 12 2003

Attention : pour votre sécurité, n'utilisez que des formulaires originaux

LE CESSIONNAIRE
et le cas échéant son conjoint

Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite
"Lu et approuvé"

Lu et approuvé

LE CÉDANT
et le cas échéant son conjoint

Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite
"Lu et approuvé"

Lu et approuvé

4V SERVICES

Dénomination sociale : S.A.R.L.

Capital social : 19700 € (dix neuf mille sept cents euro)

Siège social (adresse complète) : 44 avenue Louis Roche 92230 GENNEVILLIERS

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de : RCS Nanterre B 441 090 172

sous le numéro 2002B01051

CESSION de PARTS SOCIALES de S.A.R.L.

ENTRE les SOUSSIGNÉS :

(nom, prénom, domicile, nationalité, date et lieu de naissance, régime matrimonial)

M LA FOUGE Marie-Hélène demeurant 23 rue de l'Abbé RUELLAN 95100 ARGENTEUIL

Nationalité : Française née le 18.04.1968 à Compiègne Oise (60) Célibataire

ci-après dénommé(e) le "CÉDANT", d'une part ;

et

(nom, prénom, domicile, nationalité, date et lieu de naissance, régime matrimonial)

M LAPARRA Renaud demeurant 3 parc de Petit-Bourg 91000 EVRY

Nationalité : Française né le 26.10.1963 à Marseille (13) Célibataire

ci-après dénommé(e) le "CESSIONNAIRE", d'autre part.

IL A ÉTÉ EXPOSÉ et CONVENU ce qui SUIV

La société à responsabilité limitée, dénommée en tête des présentes, ayant pour objet :

La commercialisation la représentation la course la distribution le stockage la diffusion l'importation l'ex-
portation de tous services et marchandises non réglementés

a été constituée par acte ☒ sous seing privé ☐ devant notaire, Me

en date du 5 mars 2002

signé à Gennevilliers (92)
Registre de commerce de Nanterre

et enregistré (lieu, date, folio, et case de l'enregistrement)

Son capital social de 19700 € (dix neuf mille sept cents euro) est divisé en 19700 parts
numérotées de 1 à 19700 et d'une valeur de 1 euro (un) chacune,

ORIGINE de PROPRIÉTÉ 17082

Le cédant possède dans cette société parts
numérotées de 2619 à 19700 et d'une valeur de : 1 euro (un) chacune,

☐ qu'il a acquises de M

☐ par acte sous seing privé, le

☐ enregistré le , à

☒ qui lui ont été attribuées en représentation de son apport

Au cas où les parts sociales cédées dépendent de la communauté des époux, le conjoint du cédant M

donne son consentement à la présente cession au profit du cessionnaire en signant les présentes.

